SLE Confort Habitat - SASU
Sébastien Le Hénaff – Gérant
21 rue de la Démènerie 78330 Fontenay-le-Fleury
Téléphone : 07 43 46 10 10
Email : Contact@sle-confort-habitat.com
SIRET : 10695999200012
Attestation de capacité fluides frigorigènes n° : 5082602
Assurance RCPro et Décennale : Tétris Assurance (N° ORIAS : 15 004 713)- N° SV75018041T43454

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SLE CONFORT HABITAT

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités d'exécution des prestations réalisées par SLE Confort Habitat, entreprise spécialisée en plomberie, chauffage, climatisation, pompes à chaleur, travaux de rénovation intérieure et maintenance associée.
Elles s'appliquent à toutes les interventions, ventes, installations, rénovations, dépannages et contrats d'entretien conclus entre SLE Confort Habitat et ses clients particuliers ou professionnels.

2. Prestations

SLE Confort Habitat intervient pour :

- Installation, mise en service et remplacement d'équipements de plomberie, chauffage, climatisation et pompes à chaleur (PAC).
- Travaux de rénovation intérieure (notamment salle de bain, réseaux sanitaires et thermiques, second œuvre associé).
- Dépannage et réparation.
- Entretien annuel ou périodique.
- Recherche de fuite, diagnostic, contrôle d'étanchéité.
- Conseils techniques et accompagnement énergétique.

Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable accepté par le client, à l'exception des dépannages d'urgence donnant lieu à un ordre d'intervention signé.

3. Devis et validité

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission. La signature du devis vaut acceptation pleine et entière des prix, des prestations et des présentes CGV.
Les prix indiqués sont exprimés en euros TTC (avec mention du taux de TVA applicable) et peuvent être révisés en cas de modification légale des taux de TVA ou des conditions économiques.
Sauf mention écrite contraire sur le devis, l'évacuation et la mise en déchetterie des anciens équipements et gravats sont comprises dans la prestation.

4. Contrat d'entretien

Prestations incluses :

- Nettoyage et désinfection : Nettoyage des filtres des unités intérieures, des bacs à condensats, des échangeurs et traitement antibactérien/fongicide.
- Contrôles techniques : Recherche d'éventuelles fuites, contrôle des connexions électriques et du serrage des cosses, vérification des débits d'air et des températures.
- Tests de bon fonctionnement : Passage en mode chaud/froid, vérification des commandes, des sondes et de l'évacuation de l'eau.
- Délivrance de documents : Consignation de l'intervention dans un registre ou délivrance d'une attestation d'entretien (nécessaire en cas de contrôle ou pour faire valoir la garantie constructeur et l'assurance).

Prestations exclues :

- Dépannage hors visite d'entretien
- Recharge en fluide frigorigène
- Recherche de fuite approfondie
- Fourniture de pièces détachées
- Modifications de l'installation

Les interventions hors visite annuelle sont réalisées selon disponibilité, sans engagement de délai. La priorité accordée aux clients sous contrat est non contractuelle et ne constitue pas une obligation de résultat.

Durée et renouvellement :

Le contrat d'entretien est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa signature. Sauf dénonciation par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception au moins un (1) mois avant sa date d'échéance, il se renouvelle par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an. Conformément à l'article L. 215-1 du Code de la consommation, SLE Confort Habitat informera le client particulier par écrit au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction.

5. Accès au chantier et délais d'intervention

Le client s'engage à assurer un accès libre, dégagé et sécurisé à la zone d'intervention ainsi que la fourniture gratuite des fluides nécessaires (eau, électricité) pendant toute la durée des travaux.
SLE Confort Habitat s'engage à intervenir dans les meilleurs délais selon disponibilité. Aucun délai d'intervention ou de livraison de chantier n'est garanti, sauf stipulation écrite spécifique dans un devis.

6. Réception des travaux (Installations et Rénovation)

À l'achèvement des travaux d'installation ou de rénovation, un procès-verbal de réception est établi et signé contradictoirement entre SLE Confort Habitat et le client, avec ou sans réserves.
À défaut de signature du procès-verbal sans motif légitime, la prise de possession des lieux ou le paiement intégral du solde vaut réception tacite sans réserve. La date de réception constitue le point de départ des garanties légales.

7. Conditions de paiement

- Prestations ponctuelles et dépannages : paiement comptant à la fin de l'intervention.
- Installations et travaux de rénovation : acompte de 30 % à la commande, solde à la réception des travaux (des acomptes intermédiaires peuvent être prévus au devis selon l'avancement du chantier).
- Contrats d'entretien : paiement annuel à la souscription ou à la date anniversaire.

En cas de retard de paiement par un client professionnel, des pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit dès le lendemain de la date d'échéance, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article D. 441-5 du Code de commerce).

8. Annulation et report

Toute annulation ou demande de report de rendez-vous doit être signalée au moins 48 heures à l'avance. En cas d'absence du client lors d'un rendez-vous convenu sans préavis suffisant, la visite ou le déplacement sera considéré comme dû et facturé.

9. Droit de rétractation (Clients particuliers uniquement)

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, pour tout contrat conclu hors établissement (notamment au domicile du client) ou à distance, le client particulier dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la signature du devis ou du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision. Pour exercer ce droit, le client doit notifier sa décision par écrit (courrier postal ou email) avant l'expiration du délai, à l'aide du formulaire type figurant en annexe des présentes CGV ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté.
Exceptions : Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence. Si le client souhaite que l'exécution de la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il devra en faire la demande expresse par écrit.

10. Responsabilité

SLE Confort Habitat intervient sur des installations existantes sous réserve de leur état général et de leur conformité aux normes en vigueur. La responsabilité de l'entreprise ne peut être engagée en cas de :

- défauts ou vices préexistants,
- installation antérieure non conforme,
- matériel vétuste ou obsolète,
- absence d'entretien antérieur ou mauvaise utilisation par le client.

11. Garanties légales et contractuelles

Les installations neuves, travaux et équipements fournis bénéficient des garanties légales en vigueur :

- Garantie légale de conformité (articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation) pendant 2 ans à compter de la délivrance du bien.
- Garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

- Garantie de parfait achèvement (1 an à compter de la réception des travaux) et garantie biennale de bon fonctionnement (2 ans) sur les équipements dissociables (article 1792-3 du Code civil).
- Garantie décennale (10 ans à compter de la réception des travaux) pour les dommages compromettant la solidité de l'ouvrage ou le rendant impropre à sa destination (article 1792 du Code civil).
- Garantie constructeur : selon les conditions et durées propres à chaque fabricant.

Les interventions de dépannage ponctuelles ne font pas l'objet d'une garantie commerciale spécifique au-delà des garanties légales applicables, sauf mention écrite sur le devis.

12. Protection des données (RGPD)

Les données personnelles collectées (nom, prénom, adresse, téléphone, email, informations techniques sur les installations) sont traitées par SLE Confort Habitat uniquement pour la gestion des devis, des interventions, des contrats d'entretien et le respect des obligations légales. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la relation commerciale et aux obligations légales de garantie.
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression par simple demande écrite adressée à : Contact@sle-confort-habitat.com.

13. Médiation et Litiges

En cas de réclamation, le client s'adressera en priorité à SLE Confort Habitat afin de rechercher une solution amiable.
À défaut d'accord amiable dans un délai de deux mois, le client particulier a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige (article L. 612-1 du Code de la consommation). Le médiateur dont relève SLE Confort Habitat est : Société Médiation Professionnelle, joignable sur son site internet : https://www.mediateur-consommation-smp.fr/
En cas d'échec de la médiation, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis aux tribunaux compétents selon les règles de droit commun pour les clients particuliers, et relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du ressort du siège social de SLE Confort Habitat pour les clients professionnels.

14. Acceptation des CGV

La signature du devis ou la souscription d'un contrat vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, dont le client reconnaît avoir pris connaissance avant tout engagement.

ANNEXE : FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

(À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat, dans un délai de 14 jours à compter de sa signature).

À l'attention de :
SLE Confort Habitat – Sébastien Le Hénaff
[Votre adresse postale complète]
Email : Contact@sle-confort-habitat.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de service suivante :

- **Nature de la prestation / N° de devis :**
  .....
- **Commandé le : .....**
- **Nom et prénom du client : .....**
- **Adresse du client : .....**

Date : .....
Signature du client *(uniquement en cas de notification sur papier)* :